



## COMPTE RENDU SUCCINT DU COMITE SYNDICAL DU 13 JUIN 2024

L'an Deux Mille Vingt-quatre le jeudi 13 Juin à 19 h, le Comité Syndical du Syndicat Mixte pour l'aménagement et l'entretien de la rivière la Juine et de ses affluents, légalement convoqué le 06 juin 2024, s'est réuni à la Salle polyvalente Emile Besson de Brières-les-Scellés, Rue des Ruelles, sous la présidence de Madame Maryvonne SIEBENALER, Présidente.

### Étaient Présent(e)s et votant(e)s les Délégué(e)s Titulaires ou Suppléant(e)s :

CAESE	ABBEVILLE-LA-RIVIERE	Monsieur	REYNIER Guy (D.S.)
CAESE	ANGERVILLE	Monsieur	PARMENTIER Emmanuel
CAESE	ARRANCOURT	Monsieur	DUPENLOUP Stéphane (D.S.)
CAESE	AUTHON-LA-PLAINE	Madame	DURAND Isabelle
CCDP	AUTRUY-SUR-JUINE	Madame	DORAT Bernadette
CAESE	BOISSY-LA-RIVIERE	Monsieur	TOURNIER Gilles
CCEJR	BOURAY-SUR-JUINE	Madame	CAMPAIN Clothilde
CAESE	BOUTERVILLIERS	Monsieur	HERREMAN Marc
CAESE	BRIERES-LES-SCELLES	Monsieur	ROULAND Michel
CAESE	CHALOU-MOULINEUX	Monsieur	RONDU Maxime
CCEJR	CHAMARANDE	Madame	BAETE Isabelle
CCEJR	CHAUFFOUR-LES-ETRECHY	Monsieur	GAUTIER Thierry
CAESE	CONGERVILLE-THIONVILLE	Monsieur	BENOIST Hervé (D.S.)
CEA	GUIBEVILLE	Madame	BERTINOT Martine
CAESE	GUILLERVAL	Madame	SIEBENALER Maryvonne
CCEJR	LARDY	Monsieur	LEPEINTRE Rémi
CCEJR	LARDY	Monsieur	MELOT Didier (D.S.)
CAESE	LE MEREVILLOIS	Monsieur	BARBEROT Olivier
CAESE	LE MEREVILLOIS	Madame	RODRIGUES DE FREITAS Maria
CEA	MAROLLES-EN-HUREPOIX	Monsieur	LAURE Pascal
CAESE	MONERVILLE	Monsieur	FONSECA Didier
CAESE	MORIGNY-CHAMPIGNY	Monsieur	MEYER Michel
CAESE	MORIGNY-CHAMPIGNY	Monsieur	LAINEY Jean-Gabriel (D.S.)
CAESE	ORMOY-LA-RIVIERE	Monsieur	MERIGOT Michael
CAESE	PLESSIS SAINT-BENOIST	Monsieur	PAVARD Sylvain (D.S.)
CAESE	SACLAS	Monsieur	JAOUEN Fabrice
CAESE	ST CYR-LA-RIVIERE	Monsieur	GOULET Gérard
CAESE	ST HILAIRE	Monsieur	DEMEULEMEESTER Stéphane
CCEJR	TORFOU	Monsieur	MARTELLIERE Jean-Michel

### Était Absent et excusé le Délégué Titulaire ayant donné pouvoir :

CCEJR	ETRECHY	Monsieur	GARCIA Julien (pouvoir à Mme SIEBENALER)
CCEJR	LARDY	Monsieur	VAUDELIN Lionel (pouvoir à M. JAOUEN)

### Étaient Absent(e)s et excusé(e)s les Délégué(e)s Titulaires :

CAESE	ABBEVILLE-LA-RIVIERE	Monsieur	POIRIER Christian
CAESE	ANGERVILLE	Monsieur	DUPUIS Bruno
CAESE	ARRANCOURT	Monsieur	DELTON Martial
CCEJR	AUVERS-ST-GEORGES	Monsieur	RECOULES Franck
CEA	AVRAINVILLE	Monsieur	JANIN Éric
CAESE	CHALO-ST-MARS	Monsieur	HAUTEM Daniel
CEA	CHEPTAINVILLE	Monsieur	BELLEC Stéphane
CAESE	CONGERVILLE-THIONVILLE	Monsieur	GUERIN Thierry
CAESE	ETAMPES	Monsieur	MARLIN Franck
CAESE	ETAMPES	Monsieur	NOLLEAU Joël
CCEJR	ETRECHY	Monsieur	MARTIN Cédric
CAESE	FONTAINE-LA-RIVIERE	Monsieur	GUALINA Patrice
CCVE	ITTEVILLE	Monsieur	PAROLINI François
CCVE	ITTEVILLE	Madame	COLONNA DE LECA Laetitia
CCEJR	JANVILLE-SUR-JUINE	Madame	GALIBERT Séverine
CCVE	LEUDEVILLE	Monsieur	LECOMTE Jean-Pierre
CAESE	LE MEREVILLOIS	Madame	TACONNE Anne
CEA	MAROLLES-EN-HUREPOIX	Monsieur	PONCET Yann
CAESE	MEROBERT	Monsieur	DENICOLAI Arnaud
CAESE	MORIGNY-CHAMPIGNY	Monsieur	WEIGANT Edmond
CAESE	PLESSIS SAINT-BENOIST	Monsieur	JUBERT Jean-Pierre

CAESE	PUSSAY	Monsieur	COURTAS Grégory
CAESE	ST-ESCOBILLE	Monsieur	IMBAULT Vincent
CCVE	ST VRAIN	Madame	CORDIER Corinne
CCVE	ST VRAIN	Monsieur	MOREAU David
CCEJR	VILLECONIN	Monsieur	FOUCHER Jean-Marc
CCEJR	VILLENEUVE-SUR-AUVERS	Monsieur	BOIVIN Pierre

**Etaient également Présents les Délégué(e)s Suppléants :**

CAESE	BOUTERVILLIERS	Madame	BEAU Claudine
CAESE	MONERVILLE	Monsieur	LATINIER Michel

**Etait également absent excusé :** Monsieur Hervé PAILLET, Trésorier d'Etampes Collectivités

**Secrétaire de séance :** Monsieur ROULAND Michel

Le quorum est atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

**APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 28 MARS 2024**

La Présidente demande aux membres du Comité Syndical si le procès-verbal de la séance 28 mars 2024 appelle des observations.

Le procès-verbal n'appelant pas d'observation, la Présidente le soumet au vote.

Le Procès-Verbal est adopté à l'unanimité,

**CONVENTION DE FINANCEMENT DE L'ANIMATION DU PAPI D'INTENTION JUINE ESSONNE ECOLE – DELIBERATION 2024-06-001**

Il est proposé à l'assemblée délibérante de valider la convention,

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré,

- **RAPPORTE** la délibération n°2024-02-006 du 7 mars 2024 ;
- **APPROUVE** la convention de financement de l'animation du PAPI Juine Essonne Ecole ;
- **AUTORISE** la Présidente à signer la convention, y compris avec les modifications mineures qui pourraient intervenir en cours de finalisation ;
- **PREND** l'engagement d'inscrire au budget annuel les crédits nécessaires,

Voté à l'unanimité.

**APPROBATION DE LA CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDE - PAPI D'INTENTION ACTION 2.6 « CONCEPTION D'UN SYSTEME DE PREVISION DES CRUES A L'ECHELLE DU BASSIN VERSANT DE L'ESSONNE » - DELIBERATION 2024-06-002**

Il est proposé au comité syndical d'approuver la convention de groupement de commande pour la mise en place de l'action 2.6 du PAPI d'intention et d'élire les représentants du SIARJA à la commission du groupement.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré,

- **DECIDE** de s'engager dans la conception d'un système de prévision des crues à l'échelle du bassin versant de l'Essonne ;
- **APPROUVE** la convention de groupement de commande ;
- **AUTORISE** la Présidente à signer la convention du groupement de commande, y compris avec les modifications mineures qui pourraient intervenir en cours de finalisation ;
- **AUTORISE** la Présidente à signer toute pièce s'y rapportant ;
- **ELIT** en tant que titulaire M. Fabrice JAOUEN et en tant que suppléant M. Lionel VAUDELIN, pour siéger à la commission d'Appel d'Offres du groupement,
- **DIT** que les crédits sont inscrits au budget.

Voté à l'unanimité.

**MAITRISE D'ŒUVRE POUR RESTAURATION D'UNE ZONE HUMIDE A AUVERS ST-GEORGES (ST-FIACRE) - DEMANDE DE SUBVENTION - DELIBERATION 2024-06-003**

Il est proposé de solliciter les partenaires financiers Agence de l'eau, Conseil régional d'Ile-de-France, Conseil départemental de l'Essonne et l'EPTB Seine Grands Lacs, au taux maximum.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré,

- **CHARGE** la Présidente d'effectuer toutes démarches utiles en vue notamment de solliciter les subventions auprès des partenaires financiers au taux maximum,
- **PREND** l'engagement d'inscrire au budget annuel les crédits nécessaires,
- **S'ENGAGE** à ne pas lancer l'Etude avant l'obtention des notifications de subventions ou des dérogations appropriées.

Voté à l'unanimité.

**DIAGNOSTIC ECOLOGIQUE DES ZONES HUMIDES DE PLATEAU – DEMANDE DE SUBVENTION ET MARCHÉ - DELIBERATION 2024-06-004**

Il est proposé au Comité Syndical d'engager toutes les démarches pour la passation du marché et de solliciter les subventions auprès des partenaires financiers.

Le comité syndical, après en avoir délibéré,

- **AUTORISE** la Présidente à engager toutes les démarches pour la passation du marché d'études ;
- **CHARGE** la Présidente d'effectuer toutes démarches utiles en vue notamment de solliciter les subventions auprès des partenaires financiers au taux maximum,
- **PREND** l'engagement d'inscrire au budget annuel les crédits nécessaires,
- **S'ENGAGE** à ne pas lancer l'étude avant l'obtention des notifications de subventions ou des dérogations appropriées.

Voté à l'unanimité.

**AMENAGEMENT D'UN SENTIER PEDAGOGIQUE SUR SACLAS – CONVENTION DE MECENAT AVEC L'ENTREPRISE TRIADIS - DELIBERATION 2024-06-005**

Il est proposé au comité syndical d'approuver la convention de mécénat 2024-2027.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré,

- **DECIDE** de s'engager dans la réalisation d'un sentier pédagogique sur la commune de Saclas ;
- **APPROUVE** la convention de mécénat avec Triadis Services;
- **AUTORISE** la Présidente à signer la convention de mécénat et toutes pièces s'y rapportant ;
- **PREND** l'engagement d'inscrire au budget annuel les crédits nécessaires.

Voté à l'unanimité.

**RECOURS AU CONTRAT D'APPRENTISSAGE – DELIBERATION 2024-06-006**

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré,

- **DECIDE** le recours au contrat d'apprentissage,
- **DECIDE** de conclure dès la rentrée scolaire 2024, un contrat d'apprentissage conformément au tableau suivant :

Service d'accueil	Fonctions de l'apprenti	Diplôme ou titre préparé	Durée de la formation
Pôle Technique	Assistante Technicien Rivière Zones Humides	Licence Pro « Forêt Gestion et préservation de la ressource en eau »	1 an

- **PRECISE** que les crédits nécessaires seront inscrits au budget,
- **AUTORISE** Madame la Présidente ou son représentant à signer tout document relatif à ce dispositif et notamment le contrat d'apprentissage ainsi que la convention conclue avec le Centre de Formation d'Apprentis.

Voté à l'unanimité.

**ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDE DU CIG DE LA GRANDE COURONNE POUR LA RELIURE DES ACTES ADMINISTRATIFS – DELIBERATION 2024-06-007**

Le Comité Syndical, après avoir délibéré :

- **Décide** d'adhérer au groupement de commandes pour la reliure des actes administratifs,
- **Approuve** la convention constitutive du groupement de commandes désignant le Centre Interdépartemental de Gestion de la Grande Couronne comme coordonnateur du groupement habilité à signer et notifier le marché selon les modalités fixées dans cette convention,
- **Autorise** la Présidente à signer la convention constitutive du groupement de commandes, ainsi qu'à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.
- **Approuve** la commande de reliure d'actes en fonction des besoins du syndicat,

Voté à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h35

La Présidente,  
Maryvonne SIEBENALER